

membres de l'opposition appuient des mesures ministérielles sans prétendre pour cela devenir des partisans du ministère. C'est ce qui arrive, par exemple, lorsqu'il s'agit de mesures d'intérêt public ou privé qui n'impliquent pas les principes sur lesquels diffèrent les partis. Agir autrement dans ces cas-là serait faire une opposition *factieuse*, ce qui n'est pas regardé comme loyal.

Il faut bien remarquer en effet que l'opposition est un rouage essentiel du gouvernement constitutionnel qui nous régit. Son but est de surveiller les actes du parti au pouvoir en blâmant celui-ci et en cherchant à le renverser, bien loin d'être regardée comme insubordonnée par rapport à l'autorité souveraine, elle est censée chercher à promouvoir les meilleurs intérêts de celle-ci et travailler à la débarrasser de maladroits avisours. Aussi son titre officiel est-il la *loyale Opposition de Sa Majesté*. Il ne faudrait pas cependant pousser la naïveté jusqu'à croire que les passions humaines ne soulevent pas quelquefois la loyale Opposition, pas plus qu'on est obligé de croire que le parti au pouvoir est toujours sans reproche.

De fait, depuis que le régime constitutionnel existe, quelque essentiel que soit à ce régime le rôle de l'opposition, on n'a jamais été à la peine de la créer exprès. La différence des vues, les passions, le conflit des intérêts ont toujours suffi pour assurer l'existence d'une opposition, et il est bien probable qu'il en sera de même jusqu'à la fin du monde. Il en résulte que le régime constitutionnel présente à l'histoire une série de bascules qui amènent alternativement au pouvoir chacun des grands partis qui divisent le pays, et cela après des règnes variables qui durent quelquefois un bon nombre d'années, mais aussi qui n'ont parfois qu'une existence éphémère de quelques heures.

Si ce système n'est pas sans inconvénient, il a du moins l'avantage de sauver l'autorité. Les partis cherchent à se renverser en s'accusant de toutes espèces de vilaines choses (mensonges, vénalité, corruption, etc., etc.); quelquefois les accusations sont fausses, quelquefois elles sont vraies des deux côtés; mais dans tous les cas c'est sur le dos des ministres et des chefs que portent les coups. Quant au souverain ou à ses représentants, ils sont à l'abri des attaques; du moins c'est ainsi que cela doit être, bien que l'histoire prouve qu'il n'en a pas toujours été ainsi: témoin, lorsqu'en Angleterre on a fait monter un roi sur l'échafaud, lorsqu'en Canada on a lancé des œufs pourris à la tête de Lord Elgin, etc. Il va sans dire qu'il y a bien des raisons, outre leur *inconstitutionnalité*, pour rendre blâmables de semblables excès.

Comme les partis deviennent tour à tour ministériels ou oppositionnistes, ils ont généralement des noms fixes par lesquels on les désigne toujours, quel que soit leur rôle par rapport au pouvoir. C'est ainsi que les deux grands partis qui, au Canada, ambitionnent à tour de

rôle le plaisir d'être ministériels, s'appellent l'un le parti *conservateur*, l'autre le parti *libéral*.

Comme, dans la Province de Québec, la plupart des partisans du parti libéral sont des catholiques, et que, d'un autre côté, il y a une erreur formellement condamnée par l'Eglise, sous le nom de *libéralisme-catholique*, les libéraux de la Province de Québec ont cherché à remplacer le mot *libéral* par les termes *réformiste* ou *national*. Mais par le fait que, dans les autres Provinces (en majorité protestantes) et surtout en Angleterre, le terme *libéral* est le seul accepté, c'est toujours celui-ci qui surnage, bien que les mots *national* ou *réformiste* soient encore employés de temps en temps.

Chacun de ces deux grands partis, considéré en lui-même, n'est pas ce qu'on pourrait dire *homogène*. Si la chose est strictement possible dans une même province, elle cesse de l'être quand il s'agit de la Législature Fédérale. Les différences de nationalité, d'intérêts locaux, de religions surtout, font qu'un même parti se recrute d'éléments souvent bien divers, étonnés même de se trouver côte-à-côte, et qui ne sont unis que par des liens assez faibles. La nécessité de compter sur le secours les uns des autres pour faire triompher une idée ou un intérêt commun, fait passer par dessus certaines répugnances, fait même quelquefois accepter des sacrifices, afin de maintenir une alliance sans laquelle la parti se trouverait trop faible. C'est surtout pour le parti au pouvoir, c'est-à-dire, pour le parti ministériel, que ces difficultés se présentent, car les mécontents ne manquent jamais de prétextes pour menacer leurs chefs de passer armes et bagages au camp ennemi si l'on ne tient pas compte de leurs exigences. C'est ce qui fait l'avantage de l'opposition, parce que tout fait nombre chez elle; et quand il s'agit de voter *non-confiance*, elle se soucie fort peu de l'homogénéité des voteurs: elle ne tient qu'au chiffre. Aussi l'opposition est-elle généralement moins homogène que le parti ministériel, surtout après un certain temps; elle se recrute sans doute principalement de ceux qui ont des vues politiques différentes de celles du parti au pouvoir; mais elle compte aussi tous les mécontents, gente flottante fort peu homogène elle-même et qui est prête à passer du côté qui pourra le mieux satisfaire ses intérêts. C'est au lendemain d'un vote de non-confiance que les difficultés se font sentir: on a pu s'entendre pour renverser; l'entente n'est pas toujours aussi facile pour édifier.

Les nouveaux chefs n'ont pas toujours leurs coudées franches: pour ne pas éclaircir les rangs, il faut tenir compte des nuances diverses du parti, des localités, des services rendus, des ambitions personnelles, d'alliances quelquefois plus utiles comme nombre que solides en principes; en un mot, il faut faire des compromis.

(A continuer.)

AMICUS.

Nouvelles Etrangères.

Angleterre.—Le Prince Alfred doit arriver au Canada quelques jours avant le Marquis de Lorne, afin de rehausser encore la réception du nouveau Vice-roi.

Les perspectives de guerre avec l'Afghanistan semblent devoir se réaliser. L'Emir Chir Ali ne paraît pas prêt à faire une réparation complète comme le voudrait l'Angleterre. Soutenu ou du moins conseillé par la Russie, il se prépare à la lutte. C'est peut-être l'exemple des Rajahs de l'Inde qui lui sert de leçon. Que de fois ces princes ont dû céder devant la pression des troupes anglaises et ont vu se terminer par la suzeraineté d'Albion la série des négociations entamées dans un but tout différent.

D'un autre côté impossible pour l'Angleterre de reculer. Une insulte publique et officielle faite à une ambassade anglaise, et cela en présence de plusieurs princes indigènes, compromettrait son influence si elle restait impunie. D'autant plus que, tandis que l'Emir faisait ainsi recevoir à coups de fusils les envoyés du Vice-roi Lord Lytton, une ambassade russe, à la tête de laquelle se trouvait le général Abramoff, faisait son entrée solennelle dans Caboul, capitale de l'Emir Chir Ali.

Quelle sera l'attitude de la Russie durant ce conflit? Elle devra d'après ses journaux garder la neutralité. Mais évidemment ce ne sera qu'une neutralité relative, puisqu'elle permettra à ses soldats et officiers de prendre du service dans l'armée Afghane, à ses armuriers de vendre des fusils et des canons aux ennemis de l'Angleterre.

Peu importe, Lord Lytton a confié le commandement des troupes au général Sir Neville Chamberlain, l'ambassadeur insulté par l'Emir, et il prétend forcer ce dernier à venir devant lui à Peshawore faire amende honorable au pavillon anglais.

Conditions de ce Journal.

L'Abeyille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère; chez les externes, MM. J. Geest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Belleau; à Ste-Anne, M. F. Chabot; à Ste-Thérèse, M. G. Gagnon.